

## AVIS CONCERNANT LE DÉPÔT DES CANDIDATURES AUX POSTES DE MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME AU TITRE DE L'ANNÉE 2016-2017

L'École française de Rome est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a son siège à Rome. Elle a pour mission de développer la recherche et la formation à la recherche sur toutes les civilisations qui se sont succédé en Italie ou dont Rome a été le centre de rayonnement, de la préhistoire à nos jours.

L'École française de Rome accueille chaque année des membres scientifiques qui se consacrent à des travaux de recherche dans les domaines relevant de l'établissement, en archéologie, histoire et sciences sociales, répartis en trois sections: l'antiquité, le moyen âge et les époques moderne et contemporaine.

Les candidats aux postes de membre doivent être :

- soit doctorants ;
- soit titulaires d'un diplôme national de niveau égal ou supérieur au doctorat ;
- soit maîtres de conférences ou personnels assimilés en application de l'article 6 du décret du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités ;
- soit justifier de titres ou diplômes universitaires ou scientifiques étrangers jugés équivalents par la commission d'admission.

Nul ne peut se présenter plus de trois fois à un poste de membre de l'École française de Rome ; toutefois, un maître de conférences ayant déjà fait trois candidatures comme doctorant ou post doctorant peut bénéficier d'une candidature supplémentaire.

Les nominations sont prononcées pour une durée d'une année à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, et jusqu'au 31 août 2017. Elles peuvent être renouvelées, sur avis de la commission de recrutement, pour une deuxième et, éventuellement, pour une troisième année consécutive.

Les membres non fonctionnaires perçoivent le traitement en vigueur pour un professeur agrégé de classe normale au 1<sup>er</sup> échelon (indice brut 427). Les membres fonctionnaires dont l'indice de rémunération en métropole est supérieur à la rémunération de base ci-dessus précisée reçoivent le traitement correspondant à leur indice dans leur corps d'origine, sans pouvoir dépasser l'indice brut 590. Ces derniers sont placés en position de détachement. En outre, les membres perçoivent une indemnité de résidence et des majorations familiales s'il y a lieu. Ils sont tenus à une obligation de résidence en Italie ou sur leur terrain de recherche.

Pour l'année 2016-2017, dix-huit postes de membre de l'École française de Rome seront vacants ou susceptibles d'être vacants.

### 1 - Dossier administratif

Le **dossier de candidature** doit comprendre les pièces suivantes :

**Pour tous les candidats :**

- 1) demande d'admission (cf. modèle annexé) ;

- 2) copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ;
- 3) copie des diplômes obtenus ;

En outre, et selon les situations

**Pour les contractuels de droit public titulaires d'un doctorat éventuellement mis à disposition contre reversement de salaire à leur établissement :**

- un avis favorable à la mise à disposition du candidat pour une année ;

**Pour les fonctionnaires**

- une copie du dernier arrêté de promotion;
- un avis favorable au détachement éventuel du candidat pour une année, signé par le président ou directeur de l'établissement d'origine, accompagné de l'avis conforme du conseil d'administration dudit établissement (pour les fonctionnaires affectés dans l'enseignement supérieur uniquement) ;

**Les candidats non titulaires de la fonction publique** devront, si leur candidature est retenue, présenter un extrait de casier judiciaire ainsi qu'un certificat médical délivré par un médecin assermenté.

## 2 - Dossier scientifique :

- Un curriculum vitae complet rédigé en français, en anglais ou en italien.
- Un projet de recherche pour la durée du séjour demandé.
- Ce projet doit être saisi en interligne simple, ne dépassant pas 10 pages à 2 500 signes chacune. Il doit être rédigé en français.
- Un résumé du projet de deux pages maximum en français, en anglais ou en italien.
- Deux rapports, seulement deux, de personnalités scientifiques. Ces rapports concerneront spécifiquement la présente candidature à un poste de membre de l'EFR.
- Pour les docteurs, une copie du rapport de thèse ou, à défaut, un résumé de celle-ci et une attestation de soutenance.

Pour les doctorants, le dossier doit être visé par la direction de l'école doctorale à laquelle appartient le candidat.

Tous renseignements sur le dossier administratif peuvent être demandés à la responsable administrative de l'EFR ([pascale.garcia@efrome.it](mailto:pascale.garcia@efrome.it)). Les renseignements sur le dossier scientifique seront obtenus auprès du directeur de la section dans laquelle se fait la candidature : [dirant@efrome.it](mailto:dirant@efrome.it) pour l'antiquité ; [dirma@efrome.it](mailto:dirma@efrome.it) pour le moyen âge ; [dirmod@efrome.it](mailto:dirmod@efrome.it) pour les époques moderne et contemporaine.

**Le dossier complet de candidature est à adresser au plus tard le 21 janvier 2016 sous format électronique en un seul document pdf dont la taille ne peut excéder 20Mo à [candidaturemembre@efrome.it](mailto:candidaturemembre@efrome.it).** Les candidats recevront un accusé de réception par retour du courriel.

La composition de la commission d'admission se trouve sur le site de l'EFR (<http://www.efrome.it/lefr/gouvernance/commission-dadmission-des-membres.html>). Les candidats dont le dossier aura été retenu en premier examen par la commission d'admission seront auditionnés lors d'un oral en français d'une vingtaine de minutes au cours de la semaine du 21 mars 2016.

Annexe

**DEMANDE D'ADMISSION COMME MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME  
2016-2017**

<b>Nom</b> (en caractères d'imprimerie) :	
<b>Prénoms</b> :	
<b>Date de naissance</b> :	<b>Nationalité</b> :
<b>Situation de famille</b> : célibataire - marié(e) - divorcé(e) - veuf(ve) - pacte civil de solidarité [*]	

<b>Adresse personnelle</b> :
<b>Courriel</b> :
<b>Téléphone</b> :
- professionnel :
- personnel :
- portable :

<b>Situation administrative</b> (pour les fonctionnaires et les contractuels) :
Pour les doctorants sous contrat, attachés temporaires d'enseignement et de recherche et assimilés, préciser le nombre d'années déjà passées dans ces fonctions :
Pour les maîtres de conférences, préciser l'ancienneté dans les fonctions :

<b>Titres universitaires</b> (études poursuivies, diplômes obtenus) [**]
<b>Stage d'agrégation</b> (le cas échéant) effectué ou en cours (préciser les dates)
<b>Sujet de thèse de doctorat</b> et, éventuellement, date de soutenance

*Je soussigné,  
ai l'honneur de solliciter mon admission à l'École française de Rome en qualité de membre pour la section [\*]*

*Antiquité :*

*Moyen Âge :*

*Époques moderne et contemporaine :*

Fait à....., le.....

Signature

[\*] Barrer les mentions inutiles

[\*\*] Indiquer les années d'obtention des diplômes et de réussite aux concours